

Le contenu de l'article imprimé, est protégé par le droit d'auteur, tous autres droits de propriété intellectuelle, et appartient à la Gazette des communes, des départements et des régions. La Gazette des Communes consent à l'utilisateur un droit d'usage privé, non collectif et non exclusif sur ledit contenu. L'utilisateur s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser, sans autorisation expresse préalable de l'éditeur, quelque texte, titre, logo, marque, information ou illustration, pour un usage autre que strictement privé, ce qui exclut toute représentation à des fins professionnelles ou de rediffusion en nombre.

[En savoir plus](#)

Adresse de l'article : <https://archives.lagazettedescommunes.com/40718942/les-forces-de-securite-formees-aux-violences-conjugales>

Prévention

Les forces de sécurité formées aux violences conjugales

Par Nathalie Perrier

Ile-de-France 12,27 millions d'hab. - Des policiers et des gendarmes ont acquis des techniques pour mieux accueillir les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles.

Le hashtag #DoublePeine, qui s'est propagé sur les réseaux sociaux à l'initiative de l'activiste féministe Anna Toumazoff, a mis en lumière le calvaire vécu par certaines victimes de violences sexistes et sexuelles lors de leur dépôt de plainte au commissariat.

Dès 2020, alertée par de nombreux témoignages faisant état de dysfonctionnements, la région Ile-de-France a décidé de lancer, au côté du centre Hubertine-Auclert, son organisme associé, un projet de formation des forces de sécurité franciliennes à l'accueil des femmes victimes de violences. « Nous le savons, le principal frein au dépôt de plainte des femmes victimes est la peur de ne pas être entendues, de voir leur parole déformée et mise en doute. C'est pourquoi le fait de préparer les forces de police et de gendarmerie au recueil des plaintes est un élément crucial pour faire baisser les violences », explique Valérie Péresse, présidente (LR) du conseil régional d'Ile-de-France.

PROJET UNIQUE EN FRANCE

Entre mai 2021 et mai 2022, 1 609 policiers, gendarmes, mais aussi policiers municipaux, ont été formés par une vingtaine d'associations sélectionnées par le centre Hubertine-Auclert. Les modules d'instruction, répartis sur trois demi-journées, sont construits autour de trois axes : la compréhension des violences conjugales et leurs spécificités, l'accueil des victimes et le recueil de leur parole, et l'orientation vers les associations adaptées. « Les violences sexistes et sexuelles obéissent à des schémas bien précis. Il est crucial que les forces de sécurité prennent en compte les particularités et la dangerosité de ces situations », défend Marie-Pierre Bradé, présidente du centre Hubertine-Auclert.

Ce projet de formation, unique en France de par son ampleur, fait suite au rapport sur l'accueil des femmes victimes de violences commandé en 2018 par la préfecture de police au centre Hubertine-Auclert. Les conclusions de cette enquête réalisée dans trois commissariats de Paris et la petite couronne sont pour le moins accablantes : « Manque de confidentialité à toutes les étapes du pré-accueil », « plaintes pour violences conjugales au contenu hétérogène et souvent insuffisantes », « posture professionnelle souvent inadaptée ».

TOUJOURS DES FREINS

Quatre ans plus tard, la situation s'est améliorée. Selon un audit de l'inspection générale de la police nationale (IGPN) et de l'inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN), rendu public fin octobre 2022, 95 % des

victimes indiquent ne pas avoir eu de mal à déposer plainte.

Pour autant, de nombreux freins demeurent et l'accueil des femmes victimes de violence laisse encore souvent beaucoup à désirer dans de nombreux commissariats et gendarmeries, selon les associations d'aide aux victimes.

Dans la région Ile-de-France, on remarque incontestablement du mieux. Mais pour combien de temps ? « Cette session de stage, financée par la région, a permis de former 1 609 fonctionnaires. Mais, après ? questionne Marie-Pierre Bradé. Il est nécessaire de financer durablement la formation des forces de sécurité, ce qui suppose la mobilisation par l'Etat des crédits nécessaires. »

Financement

200 000 € par la région Ile-de-France.

Contact

Centre Hubertine-Auclair,

01.84.74.13.80,

centre-hubertine-auclert.fr

TÉMOIGNAGE - « C'est maintenant à l'Etat de prendre ses responsabilités »

« Mille six cents agents formés aux violences sexistes et sexuelles grâce à une collectivité, c'est une première en France. La région Ile-de-France a investi 200 000 euros pour financer cette année de formation et le premier bilan est très positif : 97 % des agents formés se disent très satisfaits. Ce travail a été lancé en région parisienne, mais il doit maintenant être poursuivi et essaimé partout en France. La région Ile-de-France a montré le chemin. C'est maintenant à l'Etat, au ministère de l'Intérieur, de prendre ses responsabilités. Il faut mettre en place des formations continues dédiées et intégrer cette question dans le référentiel des formations initiales des forces de sécurité. »